



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 19.02.15	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 23/03/2015	N° d'enregistrement F0981570035
--------------------------------------	---	---

1. Intitulé du projet

Domaine Ste Catherine à Pontèves - UAR

2. Identification du maître d'ouvrage ou du bénéficiaire

2.1 Personne physique

Nom **MARCHINI** Prénom **DANIEL**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **SCIM IMMOBILIER**

Noms, prénoms et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET **388 909 616 00012** forme juridique **Sté par Actions.**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) au tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-3 du code de l'environnement et à l'annexe 1 du décret n° 2011-100 du 27 janvier 2011

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

51 a

**Demande d'autorisation de
défrichement portant sur 10 ha
dont = 3,80 ha parcelle K52
6,20 ha parcelle K53**

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 3.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

EXPLOITATION AGRICOLE d'oliviers et vignes.

**Projet à l'olivier - sur les parcelles K52 et K53
de la municipalité de PONTÈVES - UAR -
la parcelle K52 Tel que le montre les photos Satellit a été
déjà défrichée par le domaine de la Préfecture avec déplacement
du chemin vicinal - Tel que sur le Plan du Cadastre ci-joint en Rouge
sur + de 5 hectares -
Et la parcelle K53 y compris la demande de défrichement concernée
la partie en Rouge -**

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce
formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Nous désirons exploiter une partie de la parcelle K52 et une partie de la parcelle K53.

Le total des parcelles est =

K52 = 10 ha 07 a 20 ca - demandé 3 ha 8 a

K53 = 26 ha 67 a 20 ca → " 6 ha 20

en zone Agricole au PLU de PONTÈVES (Var)
en 2014

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Mise en Culture d'Oliviers et de Vignes -
les parcelles se trouvent entourées de vignes et feraient
partie de l'ancien Domaine de la Trégentière -
Une partie a été défrichée par ce domaine et
exploité par lui avec plantation de vignes - Elles
ont été arrachées - Ce qui donne environ 5 ha de défrichés
sur les quelles nous désirons y mettre soit de la vigne
ou des oliviers.
les 10 hectares demandés sont pour des Oliviers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Vinification et production d'huile d'olive Biologique
sur des plants de 10 ans pour les Oliviers.

les Traitements seront Biologiques uniquement -

Nous défendons l'écologie et tous les Traitements

- Bouillie Bordelaise Propriété de l'olivier
- Argile - Fumier de Bovin - Compostage
- Pas de Pesticides - Mais Sulfate de Cuivre et oxychlorure
- Sans Fertilisant ni produit phytosanitaires Chimiques de Synthèse
- nous envisageons l'usage aux gouttes - gouttes -
- Taille en Novembre - Décembre pour éviter la Teigne et l'aneizisme
- Semi repos Végétatif en Hiver -
- Dès la fin des Pluies à la Taille.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement
suivi d'autorisation de plantation d'oliviers et éventuelle
de vignes -
le Tout sur 10 hectares

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Total = 10 hectares	
Parcelle K 52 = 3 ha 80	10 hectares
Parcelle K 53 = 6 ha 20	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

lieu dit St^e Catherine
Route 560 Département
PONTEUFS-83670
Parcelles = K 52 et K 53

Coordonnées géographiques¹

Long. 43° 57' 53" 780 Lat. 6° 08' 99" 79

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Une partie sur la Parcelle K52 a été exploitée en vignes (voir photo satellite)
une partie " " " " " en zone boisée à subir un abattage
sauvage sur la parcelle
à défricher.

le Zone boisée Tel que sur les photos satellite est de faible densité
" " " Parcelle K53 est également naturellement boisée -
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme
concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui ☒ Non

Si oui, intitulé et date
d'approbation :
Précisez le ou les
règlements applicables à
la zone du projet

PLU de Pontevès 83 670 - Parcelles en
zones A et N. Vu avec la Mairie en
octobre 2014 par M. Guerre futur
acheteur.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ci-dessus font l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude.aspx>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒		Selon le zonage du PLU de Pontevès Il n'apparaît pas de zone ZNIEFF sur le territoire des parcelles K52 et K53 - et pas dans la zone à défricher.
en zone de montagne ?		☒	Voie votre site : Carreau de développement durable, gouv. fr / environnement map et objet = ZNIEFF
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒		les Parcelles sont Hors zone ZNIEFF - Voie Plan ci-joint - entouré Rouge Juste en Bordure.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?		☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		X	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols protégés ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		Natura 2000 est en bordure des parcelles K52 et éloigné de K53 - → après le plan au site = mairie / téléchargement / cartes et informations - géographique / nat / nature
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	X		non, sommes entre la Progentière et sur le FANGAS

Le Parcelle K53 était sensible-t-il sur NATURA. Mais pas un obstacle
Puisque nous redonnons -

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	X		Il faut prévoir un forage pour l'oléiculture et la vinification aussi que pour l'huile d'olive - Mois par ansozo en gouttes à gouttes l'impact est mineur -
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications substantielles des masses d'eau souterraines ?	X		Drainage au lieu dit le FANGAS Pas de modification des masses d'eau souterraines - Ansozo modéré et en contre Bas de la colline où sont les Pareelles.
	est-il excédentaire en matériaux ?	X		Il y a de l'eau dans le sol au FANGAS, mais Excédentaire ! Peut-être
	est-il dégradé en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	X		Il faudra cependant un forage où les ressources du sol seront utilisées comme pour les vignes du pays de la Tréguère côte à côte
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X		Replanter recréer la Biodiversité X Il n'y aura pas d'impact négatif mais repensemment à tous les niveaux surtout avec les oliviers. en Flore - Faune - Habitats X la seule incidence sera au contraire dans le Bon Sens - C'est à dire expodentiel.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Atteintes et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		
	Engendre-t-il des odeurs ?	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ?	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	X	EFFLUENTS URINAIRES, épuration par lit planté. l'impact est normal puisqu'en culture Biologique tout se recycle naturellement
	Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	Non Puisque Biologique
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?

Oui

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

7. Auto-évaluation (facultative)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les Parcelles K52 et K53 sont vierges depuis plus de 25 ans. Elles ont été sans culture et abandonnées, mais les remettre en état par une replantation d'oliviers et de vignes ne peut qu'être au contraire favorable à l'environnement. De plus ces parcelles sont entourées de cultures de vignes, et il est demandé 10 hectares seulement.

Le projet devrait être dispensé d'étude d'impact car préalablement exploité, en culture bio réduisant les intrants utilisés. Donc sans impact négatif sur le secteur.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée : ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) : ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain : ☒
4	Un plan du projet qui, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé : ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau : ☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Nous fournissons : 1) Plan du Cadastre avec Dessin du Projet de défoulement et Explication 2) Plan du PLU 3) Carte du ZNIEFF 4) Photos Satellite déjà Fournies des parcelles K52 et K53 5) Photos envoyés par email des lieux.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Val des Monts-qc-CANADA
Daniel Marchini
GERANT

Signature

Daniel Marchini

X

complète le 21 Mars 2015
fourni le 24/01/15 et
enregistré le 19/02/15